

L'AVENIR

D'AMBILLOU

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - DÉCEMBRE 2022 - N°55



www.ambillou37.fr





Crédits photos : Benoît Lavoie et Brian Photographie

DOMAINE DE LA TRIGALIÈRE

SÉJOURS - MARIAGES - SÉMINAIRES - ÉVÉNEMENTS PROFESSIONNELS ET PRIVÉS

Véritable havre de paix, le Domaine de la Trigalière est une propriété unique en Touraine. 16 maisons de campagne pour 2 à 18 personnes, 5 salons de réception, de nombreuses activités de loisir et sportives au cœur de la forêt... Venez profiter de ce cadre hors du commun à seulement 30 minutes de Tours !

Domaine de la Trigalière
La Trigalière Cottage - 37340 Ambillou
02 47 28 38 88 - contact@domainedelatrigaliere.com
www.domainedelatrigaliere.com

AMBITAXI



Jocelyne HOUÉIX - Artisan Taxi

Conventionné caisses maladie
Commune de stationnement : AMBILLOU

06 31 29 19 17 pour réponse urgente

N'hésitez pas à laisser un message avec vos coordonnées

- > Transport de malades assis Adultes - Enfants (hospitalisations, thérapies, soins, examens, consultations, rééducations...)
- > Transport privé, professionnel ou touristique

4 chemin de la Vacance - 37340 AMBILLOU 02 47 52 44 53

PADOVA PIZZA

ARTISAN DE TOURAINE

AMBILLOU C.C. Super U

Distributeur de pizzas fraîches
24h/24 7j/7

www.padovapizza.com ou sur

INSTITUT DE BEAUTE

Terre d'Argile

Nouvelle adresse 06 58 68 20 37

6 rue Principale - Cléré-les-Pins

Mardi, jeudi, vendredi : 9h30/12h et 14h/18h45 - Mercredi : 14h/18h45 - Samedi : 9h30/14h30.
Sur demande : entre 12h et 14h, le samedi après 14h30 et le soir après 18h45.

SARL PHAN

Maçonnerie - Carrelage
Couverture

06 58 07 72 35

✉ christophe.phan14@sfr.fr

3 route de Pernay - 37340 Ambillou

EARL Cormery

Vente directe de volailles
et de viande bovine.

Les Bernelleries - 37340 Ambillou

Tél. : 02 47 52 44 48 - Port. : 06 82 40 98 14
earl.cormery@orange.fr

Jérémy Delétang

Artisan électricien

Neuf
Rénovation
Dépannage

DLT
Electricité

DEVIS GRATUIT

340 route de Mazières de Touraine
Hameau des Canteries - 37340 Ambillou

06 03 68 31 58 - eirl.deletang@outlook.fr



SOMMAIRE

MUNICIPALITÉ 3

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES 4

LES RÉALISATIONS 2022 5

- Les travaux sur les bâtiments et installations diverses
- Les travaux de voirie
- Le groupe scolaire
- Bien vivre ensemble
- Les dépenses d'énergie
- La révision du PLU
- Le Forum des Associations
- Le Téléthon
- Le CCAS
- Trier devient plus simple !
- Le recensement de la population 2023

LES PROJETS 2023 10

- L'extension du pôle de services
- La vidéoprotection
- L'éclairage public
- La bibliothèque « La boîte à livres d'Ambillou »
- Les activités économiques

ASSOCIATIONS 13

- Nature et Patrimoine en Gâtine des Landes
- L'APE « Boomerang »
- Le comité des fêtes
- Traits & Pinceaux
- Les Écuries d'Ambillou
- Le Lathambillou Football Club
- Le Club de Randonnée Joël Béron
- La Lyre d'Ambillou
- La Gym Volontaire

INFORMATIONS DIVERSES 17

- JDC - Recensement dès 16 ans
- Mission locale / RES Relais Emploi Solidarité
- État civil
- Les permis de construire peuvent être déposés en ligne
- Liste des numéros utiles et urgents

Bulletin gratuit - Parution annuelle : décembre 2022

Directeur de la Publication : Bruno CHEUVREUX
Rédactrice en chef : Marielle MARÉCHAL
Rédaction : Membres des commissions « Communications et Développement Economique » et Associations Locales.
Photos : Mairie d'Ambillou, Associations, Entreprises, Alban et Justine DURY, Dominique TOUCHARD
Conception et régie publicitaire : Projectil Sogepress - 02 47 20 40 00

CHÈRES AMBELLOUSIENNES, CHERS AMBELLOUSIENS,

Permettez-moi, en cette semaine de Noël de mettre l'accent sur quelques points :

Le lien entre nous tous, tout d'abord, le Téléthon, organisé grâce à chacun d'entre vous et aux associations d'Ambillou a été un franc succès !

C'est la première fois que nous l'organisons dans la commune... et déjà nous pensons à le réitérer en 2023.

Par ailleurs, la structure associative nous paraît tellement importante que nous allons programmer, avec une réalisation dans le courant de notre mandat, une « Maison des Associations » à énergie positive : il s'agit d'un lieu très fonctionnel de partage qui sera situé près du plan d'eau, à côté du terrain de basket.

Mais il nous faut ne pas oublier les finances communales : le coût de l'énergie de 2021 à 2022 a déjà augmenté de 60 %. Ce même coût, dans les prévisions les plus récentes (courrier du SIEIL du mois de septembre), va être multiplié par 3,1 pour l'année 2023, entraînant une augmentation pour la commune de près de 200 000 € !!!

Il nous est donc nécessaire de continuer à gérer le budget d'Ambillou « au plus serré ». Malgré cette augmentation du coût de l'énergie, dans nos perspectives financières, nous réussissons à conserver des ratios favorables (réserves et capacité d'investissement nets), car depuis des dizaines d'années, nous sommes vigilants à ne pas augmenter nos frais de fonctionnement, ce qui se ferait au détriment de nos capacités d'investissement.

Je vous souhaite de passer, tous, une joyeuse fin d'année... pour que nous soyons bien solides, sur nos pieds, en 2023 !

Bruno Cheuvreux,
Maire d'Ambillou



Cérémonie des vœux
dimanche 8 janvier 2023
à 10 h 30
à la Salle des Fêtes !

La Municipalité d'Ambillou remercie tout particulièrement les annonceurs qui ont permis la réalisation de ce bulletin municipal. Toute erreur ou omission serait involontaire et ne saurait engager notre responsabilité. Vente interdite. Tous droits d'utilisation ou de reproduction de la maquette de ce bulletin restent la propriété du concepteur.

> UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ACTIF



Depuis leur élection le 16 octobre 2021, les jeunes du conseil municipal des jeunes ne sont pas restés sans œuvrer pour les habitants d'Ambillou. Première action à destination des jeunes avec une animation décoration d'Halloween et un défilé dans les rues d'Ambillou. Puis, la mise en place du concours des maisons décorées pour Noël, la création de décorations pour embellir la commune et le sapin de la place de l'église. Tout au long de l'année, les jeunes du CMJ ont également participé aux défilés du 11 Novembre et du 8 Mai, au carnaval organisé par l'association de parents d'élèves de l'école, aux élections présidentielles, à la journée sur le handicap organisée par la CAF, à la fête du plan d'eau, à l'inauguration des travaux de la Mairie, au forum des associations. Les jeunes du CMJ ont mis leur petite touche

au plan d'eau en décidant de repeindre le petit train avec des couleurs vives pour l'égayer. Ils ont également décidé d'acheter une table de ping-pong qui a été installée auprès du Skate Park en juillet. Soucieux de l'environnement, les jeunes du CMJ ont initié une journée de ramassage des déchets sur la commune en juin. Un projet qui sera reconduit l'an prochain en espérant que la météo soit plus clémente. Ils ont également demandé l'intervention de M. Hoguet pour l'installation de nichoirs sur la commune. Ce sont six nichoirs pour mésanges et chouettes qui seront installés fin novembre. Avant la fin de leur mandat, les jeunes du CMJ auront l'opportunité de participer au Congrès des Maires le mercredi 7 décembre 2022.



> LES COMMISSIONS

ÉCOLE

Lucette Carré,
Céline Cheneau,
Garry Teixeira,
Sylvie Hémond.

FINANCES, ECOLOGIE,
LOGEMENT, URBANISME

Thierry Bette,
Lucette Carré,
Bernadette Bizard,
Angéline Brossard,
Jean-Yves Bocage,
Pascal Richard.

AFFAIRES SOCIALES,
VIVRE ENSEMBLE,
COMMUNICATION

Marielle Maréchal,
Emmanuelle Rozo,
Valérie Touchard,
Claude Delétang,
Sylvie Hémond.

ACTIVITÉS ECONOMIQUES,
AGRICULTURE

Thierry Bette,
Jennifer Delaunay,
Jean-Claude Michaud,
Pascal Richard,
Julie Suzanne.

JEUNESSE, SPORT

Céline Cheneau,
Santiana Braud,
Claude Delétang,
Valérie Touchard,
Garry Teixeira.

VOIRIE, BÂTIMENTS,
ASSAINISSEMENT,
ÉCLAIRAGE PUBLIC,
CIMETIÈRE

Charles Barrier,
Jennifer Delaunay,
Bernadette Bizard,
Pascal Richard,
Jean-Yves Bocage,
Garry Teixeira.

LES MEMBRES DU CCAS

Marielle Maréchal,
Lucette Carré,
Bernadette Bizard,
Emmanuelle Rozo,
Valérie Touchard,
Estelle Conrad,
Françoise Biotteau,
Marie-Claire Maraindaz,
Catherine Jubault,
Brigitte Saby.

LES RÉALISATIONS 2022

> LES TRAVAUX SUR LES BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS DIVERSES

LE LOCAL DES SPORTS

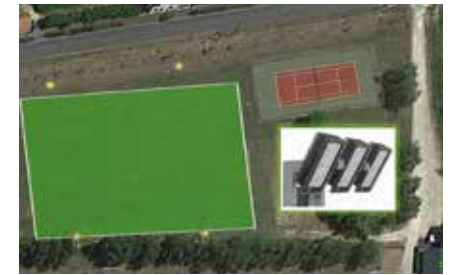
Les travaux sont désormais terminés sur ce local. Pour résumer : nous avons rajouté des douches, effectué des travaux de plomberie et d'électricité, mais également changé la main-courante autour du grand terrain. Ces travaux se sont déroulés sur deux ans. Nous avons demandé une subvention auprès de la FFF, mais la nature des travaux

ne pouvait pas être subventionnée.

● Coût total de l'opération : 22 703,77 € HT

Les quatre « spots » situés sur le petit terrain de foot ont été changés pour un meilleur éclairage.

● Coût de l'opération : 10 500 € HT



LE MUR DU NOUVEAU CIMETIÈRE

La clôture du nouveau cimetière était à l'origine, végétale (Thuyas) et surtout en très mauvais état. Il a donc été décidé pour 2022 de procéder à l'arrachage de cette haie, et à son remplacement par un mur enduit teinte ton « pierre ». Les travaux sont terminés et le résultat est satisfaisant.

● Coût total de l'opération : 52 091,50 € HT

Pas de subvention cette année.



DU NOUVEAU AU PLAN D'EAU

Après l'installation de la structure pour enfants en septembre dernier, le projet de la pose d'agrès a pu voir le jour cette année. Les habitants d'Ambillou peuvent désormais profiter de sept nouveaux agrès de musculation et de fitness installés mercredi 26 octobre 2022 au plan d'eau. Ce nouvel espace ravira les sportifs mais également les amateurs qui se laisseront tenter à essayer ces appareils dans un cadre agréable.

● Coût total de l'opération : 15 526 € HT €

Subvention FDSR 2022 attribuée par le Département d'Indre et Loire : 9 033 €



> TRAVAUX DE VOIRIE



SÉCURISATION DU CHEMIN DE LA VACANCE

Une nouvelle tranche de travaux a commencé sur cet axe au cours du mois de novembre.

Le Maître d'œuvre a été retenu ainsi que l'entreprise.

À noter : les coûts annoncés dans la Lettre du Maire sont nettement supérieurs à ce qui était prévu du fait du contexte actuel.

● Coût de l'opération prévue (maîtrise d'œuvre et travaux) : 58 048,60 € HT
Subventions « Amendes de Police » attribuée par le Département d'Indre et Loire : 19 786,50 €

LA TRAVERSÉE DE BOYÈRES

Vous l'avez tous constaté, la traversée de Boyères a été réalisée par le Département d'Indre-et-Loire.

En effet, cette route départementale est à leur charge.

La commune envisage également de revoir certains travaux de sécurisation, notamment à l'entrée de Boyères en venant d'Ambillou.

Ces travaux ont été pris en charge par le Conseil Départemental. Ils relèvent de leurs compétences.

LA SÉCURISATION DE LA ROUTE DE MAZIÈRES

Cette route était devenue dangereuse du fait de la vitesse des automobilistes. Certains, même, ne marquent pas le STOP... La Mairie a donc pris rendez-vous avec le Service d'Aménagement du Territoire (STA) afin d'étudier la sécurisation de cette entrée.

La solution la plus simple et la moins onéreuse a été la pose de poteaux bois avec bandes réfléchissantes.

● Coût de l'opération : 1 809,24 € HT
Subventions reçues : - Département - Amendes de police 2021 : 497,72 € HT

> TRAVAUX DE VOIRIE (suite)

L'ENTRETIEN DES ROUTES DE LA COMMUNE

Comme tous les ans, nous entretenons notre patrimoine routier (uniquement les routes communales). Cette année, la priorité a été donnée à deux routes : Route de Souvigné et Route de Champchevrier (L'Étoile). Cette route est à notre charge pour une bonne moitié, l'autre étant à la charge de Cléré-Les-Pins. Pour 2023, il est prévu de se consacrer à la route de l'Hermitière. L'entretien consiste essentiellement dans la mise en œuvre d'une émulsion à chaud avec gravillon pour les routes peu dégradées et d'un enrobé à chaud, sur les sec-

teurs plus fortement endommagés.

● **Coût de l'opération : 14 862,46 € HT**
Les agents techniques entretiennent également, chaque année, le côté des routes (entre la couche de roulement et les fossés) avec du falun.

LA SIGNALÉTIQUE « ROUTE »

Liée aux travaux de voirie : la signalétique au sol a également été reprise à certains endroits (bandes STOP, notamment) par nos agents. Une commande de panneaux, destinés à améliorer la circulation dans le secteur du nouveau lotissement Les Sainfoins, a été passée et sera posée prochainement.
● **Coût de l'acquisition : 1 164,40 € HT**

> LE GROUPE SCOLAIRE

Cette année le groupe scolaire accueille un total de 141 enfants répartis par niveau : Petite Section = 21
Moyenne Section = 14
Grande Section = 21
Cours Préparatoire = 16
Cours Élémentaire 1 = 17
Cours Élémentaire 2 = 16
Cours Moyen 1 = 15
Cours Moyen 2 = 21

L'INFORMATIQUE

Six tableaux blancs interactifs ont été installés : cinq en classe élémentaire, un en maternelle. Des ressources numériques ont été également prévues dans ce projet.
● **Coût acquisition des TBI + logiciel : 11 434 € HT**
● **Coût câblage électrique et informatique : 2 012,64 € HT**
● **Subvention France Relance : 8 500 € HT**
Toutefois, les contrats de maintenance liés à ces matériels sont à la charge de la commune et sont à inscrire tous les ans dans le budget de fonctionnement.

L'APPRENTISSAGE DE LA NATATION

Une première cette année avec le financement par la Mairie de 24 leçons de natation pour deux classes de l'école (CM1 et CM2).
● **Coût des cours de natation : 1 920 € TTC**
● **Coût des transports : 1 250 € TTC**

LES TRAVAUX ET AMÉNAGEMENT

Comme annoncé dans le dernier bulletin, deux classes (CM1 et CM2) et un couloir ont été repeints cet été.
● **Coût des travaux de peinture : 8 511,57 € HT**
Installation également d'un nouveau panneau de communication près du portail élémentaire.
● **Coût du panneau : 455 € HT**

> BIEN VIVRE ENSEMBLE

Jour et nuit, il est nécessaire de bien vivre ensemble. C'est avant tout respecter l'autre, respecter les règles de vie, de savoir vivre, respecter les différentes opinions des autres. Les animaux domestiques peuvent causer des désordres. Le propriétaire de l'animal en est responsable, plus que l'animal lui-même. Éviter les aboiements, ramasser les déjections, c'est respecter ses voisins, la propreté, l'hygiène et le calme dans les quartiers. Côté hygiène, des sacs poubelles entreposés çà et là, peuvent causer des accidents ainsi que des odeurs et des salissures. Cela donne par ailleurs une mauvaise image de notre commune et de ses habitants. Il en est de même pour les objets déposés à côté des conteneurs à bouteilles et à papiers.

Les conflits de voisinage : se parler ou demander conseil est toujours mieux que la violence ou les insultes. Le dialogue résout la plupart du temps des situations. Si vous organisez une petite fête, prévenir ses voisins est respectueux, en tout état de cause, il est important de ne pas troubler excessivement le calme de votre quartier. Les bruits nocturnes se diffusent encore plus que dans la journée, ils troublent la tranquillité des habitants. La pollution sonore est un enjeu de santé publique, le bruit a donc de réelles conséquences sur la santé.
PRÉSERVONS ENSEMBLE L'IMAGE, LA SÉCURITÉ ET LA TRANQUILLITÉ DE NOTRE COMMUNE

LES TRAVAUX SUR LE PETIT PLAN D'EAU

Nous avons rencontré quelques difficultés sur ce dossier puisque plus onéreux que prévu. Dans ce contexte, nous avons sollicité une nouvelle fois le Département par l'intermédiaire de notre Conseillère Départementale Martine Chaigneau, en vue de l'obtention d'une subvention. Et nous avons été entendus, un grand merci à notre partenaire pour cette écoute.

● **Coût total de l'opération : 14 209,50 € HT (bonde et travaux sur la digue)**

Subvention FDADDT 2022, 7 104 €. Concernant le curage, nous avons fait effectuer ce travail par une entreprise.

● **Coût total de l'opération : 7 142,75 € HT.**

Pas de subvention : cette dépense étant considérée comme du fonctionnement.



TOURAINES
LE DÉPARTEMENT

> LES DEPENSES D'ÉNERGIE ATTENDUES

Pour faire face à ces fortes augmentations, l'État a été sollicité par les Associations d'Élus pour venir en aide aux Collectivités, tant pour l'année 2022 que pour l'année 2023. Le mécanisme mis en place pour 2022 dit « Filet de sécurité » ne permettra pas à la commune de bénéficier d'une aide. Pour 2023, un autre dispositif viendra compléter le premier ci-dessus dit « Amortisseur d'électricité » qui pourra bénéficier à toutes les communes (nous ne rentrons pas, ici, volontairement dans les détails de ce dispositif).

À noter toutefois que le reste à charge sera toujours conséquent pour la commune.

● **Pour information : Depuis le 1^{er} janvier 2021 les communes de plus de 10 salariés sont soumises aux prix du marché de l'énergie. Elles ont l'obligation de mettre en concurrence les fournisseurs d'électricité et de gaz dans le cadre de marchés publics. Elles ne bénéficient plus du Tarif Réglementé de Vente (TRV).**

Ce passage du Tarif Réglementé de Vente (TRV) au prix du marché s'est déroulé progressivement de 2014 à 2020. Dès 2017, la commune d'Ambillou a décidé de rejoindre le groupement d'achat du SIEIL (qui se charge d'acheter de l'énergie pour toutes les communes membres de ce groupement et donc de négocier les prix). Mais dans le contexte actuel, même en groupement, les tarifs s'envolent. Compte tenu de ces éléments, il a été décidé en conseil municipal d'agir sur la nature de notre éclairage public et non sur l'amplitude horaire. Nous maintenons donc les horaires actuels sur l'ensemble de la commune : Allumage 6 h du matin, extinction solaire (en hiver autour de 8 h) / Allumage nocturne à 18 h jusqu'à 23 h.

En revanche, la commune étudie le changement d'anciennes lampes à décharge par des lampes leds.

Actuellement sur les 322 points lumineux installés sur la commune, 228 sont en « lampes à décharge » et 94 sont en leds. Pour 2023, si les finances le permettent, nous souhaiterions passer la totalité du parc en leds, ce qui diviserait par deux le coût de l'éclairage public. Autre mesure décidée : Cette année, pour Noël, un lampadaire sur quatre se verra décoré.

POUR LES TEMPÉRATURES DANS LES BÂTIMENTS :

Il a été décidé de réunir les associations sportives dans une seule salle, afin de ne pas avoir à chauffer plusieurs lieux. Exception faite pour la gym, où cette année, plus de 25 personnes seront présentes en même temps. C'est la seule association qui occupera la salle des fêtes cette année.

Nous allons suivre les préconisations de l'État avec 19° maximum dans les bâtiments sur le temps d'occupation. Lorsque les locaux seront inoccupés, la température sera diminuée.

La salle des fêtes ne sera quasiment plus occupée. Donc le chauffage sera diminué en semaine. Nous avons également demandé aux associations occupant la bibliothèque, le cercle de loisirs et Amboule de maîtriser le chauffage et de ne pas dépasser 19°. Nous allons également poser des minuteurs (de 1 à 2 h) afin de stopper automatiquement les durées de chauffage. Nous sommes bien conscients de tous les efforts que nous demandons à la population, mais nous devons être solidaires dans cette période compliquée.

> LE TÉLÉTHON À AMBILLOU

Ambillou s'est mis haut en couleurs pour participer à l'événement national « Coloretton Téléthon » qui a eu lieu le samedi 3 décembre 2022. Pour cette première édition, la grande majorité des associations de la commune ont répondu présentes et se sont associées à la municipalité pour proposer des activités sportives, des défis, des activités manuelles, des expositions, de la musique tout au long de la journée. La température de décembre n'a pas refroidi les visiteurs qui sont venus déguster l'ambiflette, une crêpe et un chocolat chaud... puis profiter du marché de Noël également organisé au profit du Téléthon. Ils ont pu découvrir de belles fabrications artisanales sur un air de musique entraînant et festif.

La journée du Téléthon s'est clôturée par un feu d'artifice, offert par la municipalité, avec le regard émerveillé des petits et des grands.



> LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

La révision de ce document est toujours en cours. Chaque administré peut s'exprimer tant au travers du registre de consultations disponible en Mairie que d'un site internet dédié. Le 4 novembre a été approuvé l'arrêté de projet du futur PLU. Les Personnes Publiques Associées (PPA) ont été destinataires de ce projet pour observations. Elles ont trois mois pour rendre leurs avis. Nous sommes dans l'attente de leurs observations. Prochainement (février) l'Enquête Publique sera lancée avec la présence en Mairie d'un Commissaire Enquêteur, auprès duquel vous pourrez prendre rendez-vous pour toute question. **L'approbation devrait se faire avant l'été.**

> LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations a eu lieu le vendredi 2 septembre 2022 à partir de 17 h. Beaucoup d'associations étaient présentes pour exposer leurs activités et permettre aux visiteurs de s'inscrire. Sur un fond musical proposé par La Lyre d'Ambillou, des démonstrations d'activités sportives ont rythmé la soirée des visiteurs venus nombreux pour découvrir les activités proposées sur la commune mais aussi les communes voisines proches.



> TRIER DEVIENT PLUS SIMPLE !



À partir du 2 janvier 2023, les consignes de tri évoluent. Afin de faciliter le geste de tri et améliorer le recyclage des déchets, le SMIPE Val Touraine Anjou passe à l'extension des consignes de tri. Le centre de tri de Saint-Barthélémy-d'Anjou, modernisé afin de permettre le tri de nouveaux matériaux, accueille désormais les emballages de notre territoire.

Quels emballages ménagers seront maintenant acceptés ?

Toutes les barquettes, les boîtes, les pots, les sacs, les sachets, les films et les suremballages en plastique et toujours les bouteilles et flacons en plastique, les cartonnettes, les briques alimentaires ainsi que les emballages métalliques, seront acceptés.

POUR FAIRE SIMPLE : TOUS LES EMBALLAGES POURRONT ÊTRE DÉPOSÉS DANS LE SAC JAUNE

C'est un emballage ? Qu'il soit en plastique, en carton, en métal, il est à déposer dans le sac jaune. Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.

Il se dépose en vrac, sans l'emboîter. Le tri du verre (colonne verte) et du papier (colonne bleue) reste inchangé.

Et en ce qui concerne les emballages de mon garage ou de mon jardin, ils sont toujours à déposer en déchèterie.

> LE CCAS : DES AIDES POUR CEUX QUI EN ONT BESOIN

Il existe des aides pour les habitants. Ces aides sont pour les personnes en difficulté. Le service qui donne ces aides est le CCAS centre communal d'action sociale.

Le CCAS a pour rôle de lutter contre l'exclusion, accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap.

Et, nouveau cette année : le CCAS apporte une aide financière d'un montant forfaitaire, aux jeunes, pour accéder à une activité sportive dans une association de notre commune par le moyen d'un coupon sport. Vous le voyez notre CCAS se diversifie !

LE REPAS DES AÎNÉS

Cette année, nous avons eu une très bonne participation des aînés pour cette belle rencontre autour d'un excellent repas confectionné par le traiteur Gérard Olliver et le boulanger de Pernay.

93 aînés et 13 bénévoles pour servir soit plus d'une centaine de personnes ! Une vraie réussite.

L'animation musicale avec Alexandre et Charles Barrier, Adjoint au Maire, qui ont su une fois de plus faire tourner les têtes



et dégourdir les jambes.

Ce repas offert à toutes les personnes de plus de 65 ans permet d'échanger et se rappeler de bons souvenirs, de faire de nouvelles rencontres.

Un grand merci aux membres du CCAS, aux élus et aux bénévoles pour leurs dévouement, leurs implications.

AU MENU :

Cocktail mandarine
Assiette gourmande

Sandre sauce beurre blanc

Trou Ambellousien

Fondant de veau aux épices douces
Flan de légumes
Gratin Dauphinois

Salade verte et duo de fromages

Dessert surprise

Café ou Thé

MÉMO DU TRI

EMBALLAGES

NOUVEAU

TOUS les barquettes et boîtes en plastique

TOUS les pots en plastique

TOUS les emballages métalliques

TOUS les bouteilles et flacons en plastique

TOUS les sacs et sachets en plastique

TOUS les cartonnettes et les briques alimentaires

TOUS les films et suremballages

ET TOUJOURS

TOUS les emballages pourront être déposés dans le sac jaune

INUTILE DE LES EMBOÏTER ET DE LES LAVER. IL SUFFIT DE BIEN LES VIDER.

PAPIERS

Papiers

Journaux

Magazines

Prospectus

VERRE

Bouteilles en verre

Pots et bocaux en verre

Flacons de parfum

Flacons de vernis

COMPOST

Epluchures de légumes, restes de repas

Feuilles mortes, fleurs fanées, tonte de pelouse, petits branchages

Filtre et marc de café, sachet de thé, mouchoirs en papier, sopalin, papier journal

ORDURES MÉNAGÈRES

Couches, lingettes

Petits objets en plastique

Textiles de salle de bain

Un doute, une question sur le tri ? 02 47 97 89 75 - www.smipe-vta.net

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2023

Tous les cinq ans les communes de moins de 10 000 habitants doivent procéder au recensement de leur population. Le recensement est obligatoire.

Le dernier avait été effectué en 2016, nous aurions donc dû faire le suivant en 2022, mais du fait du Covid, tout a été décalé.

Cette opération se déroulera du 19 janvier au 18 février. Trois agents recenseurs ont été recrutés par la Mairie pour assurer ce recensement.

Faites leur bon accueil, ils ne sont pas là pour vous embêter ou vous surveiller, seulement pour vous recenser !

Début janvier, les Agents Recenseurs vont déposer dans votre boîte aux lettres une Lettre d'Information.

À partir du 19 janvier, les Agents Recenseurs vont repasser déposer dans votre boîte aux lettres, ou vous remettre en main propre, une Notice d'Information pour répondre par internet pour effectuer votre recensement en ligne.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papiers vous seront remis par l'agent recenseur.

EN CLAIR : VOUS POUVEZ

• Répondre par internet : le plus simple.

Vous vous connectez à l'aide de codes fournis sur le formulaire. Vous répondez.

L'agent est informé de votre réponse par sms sur son téléphone portable. C'est fini !

• Répondre via les formulaires :

Vous répondez de manière manuscrite.

Les formulaires seront récupérés par l'Agent recenseur, à une date convenue entre vous.

Vous pouvez également venir déposer vos formulaires remplis en Mairie ou les renvoyer directement à l'INSEE.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, vous pouvez contacter : Stéphanie Lecomte Dury au 02.47.52.44.31.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

POURQUOI ÊTES-VOUS RECENSÉS ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...



Madame, Monsieur,

Vous allez être recensé(e) cette année.

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire**. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire. Elles permettent d'**ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, et de moyens de transport à développer.

Pour faciliter le travail de l'agent recenseur chargé de cette opération, je vous prie de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête, en privilégiant la réponse par internet.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Le recensement de la population, comment ça marche ?

Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 19 janvier 2023 sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion figurant sur la notice d'information vous seront remis prochainement dans votre boîte aux lettres ou en main propre par l'agent recenseur. Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront transmises à l'Insee pour établir des **statistiques anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée. L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel.

Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



Cette année, vous êtes concerné(e) par le recensement. Vous pouvez dès à présent répondre sur internet.

Codes personnels à usage unique
Code d'accès : Q X K S F V 7 3
Mot de passe : P U P x c n 8 7

Notice d'information

- 1 Pour répondre en ligne, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr
- 2 Une fois sur le site du recensement, cliquez sur « ICI JE RÉPONDS AU QUESTIONNAIRE ».
- 3 Répondez ensuite votre code d'accès et votre mot de passe, toujours à gauche de ce document. Attention, veillez à bien respecter les majuscules et minuscules, sans espace entre elles.
- 4 Vous saisissez les **identifiants de votre logement** renseignés par l'agent recenseur, figurant à gauche de ce document.
- 5 Laissez-vous guider pour remplir le questionnaire.
- 6 Pour terminer, n'oubliez pas de cliquer sur « Envoyer les questionnaires ».

Réponse souhaitée avant le
Après cette date, vous serez relancé(e) par l'agent recenseur de votre commune.

Vous ne pouvez pas répondre par internet ?
Des questionnaires papier peuvent vous être remis par l'agent recenseur de votre commune.

97300
COMMUNE



LES PROJETS 2023

> L'EXTENSION DU PÔLE DE SERVICES SANTÉ ET SOCIAL « SIMONE VEIL »

Ce pôle de services est entré en fonction en septembre 2017 afin d'offrir à la population différents services médicaux et paramédicaux.

Depuis cette date, tous les bureaux sont occupés et nous avons été sollicités par les différents professionnels afin de réfléchir à une extension de ce pôle.

En effet, à ce jour, plusieurs spécialistes ne peuvent plus prendre de nouveaux patients. De plus, compte tenu de l'évolution démographique attendue sur Ambillou (2100 habitants en 2035), il est nécessaire de prévoir l'extension de ce bâtiment afin de permettre l'installation : d'un deuxième médecin généraliste, d'augmenter le temps de présence de notre ostéopathe, et enfin d'accueillir de nouveaux professionnels, également très recherchés : orthophonistes et kinésithérapeutes. Ce projet n'était pas prévu dans le programme de l'équipe actuelle, toutefois, il faut faire preuve d'adaptabilité et répondre aux besoins de la population.

Le conseil municipal a donc décidé de s'engager dans ce projet et de prévoir l'extension du bâtiment pour l'année prochaine. Une surface d'environ 250 m² pourrait être créée afin de permettre l'installation de ces différents spécialistes.

Nous avons sollicité avant l'été nos partena-



naires de l'ADAC (qui s'appelle désormais l'ADIL) afin de nous aider dans la définition du programme, bien sûr en lien avec les professionnels. Voici une ébauche de ce qui pourrait être réalisé. Depuis, nous avons désigné un maître d'œuvre pour élaborer des documents plus précis.

● **Calendrier et coût prévisionnels de l'opération :**

Conception du projet par le Maître d'œuvre 2022/2023.
Démarrage des travaux : 3ème trimestre 2023.
Réception du chantier : 3ème trimestre 2024.
Montant prévisionnel des travaux 682 000 € HT (travaux, maîtrise d'œuvre et bureaux divers).
Pour financer ce projet, nous allons mobiliser tous nos partenaires habituels que sont l'Etat, La Région Centre, le Département...

> LA VIDÉOPROTECTION

Malheureusement, depuis de nombreuses années, nous observons tous, quelle que soit la taille de la commune, une montée en puissance des actes de dégradation sur le domaine public.

Les bâtiments publics et le mobilier urbain font régulièrement l'objet de vandalisme. Chaque lundi matin, nos agents constatent les dégâts du week-end... et nos agents administratifs déclarent les sinistres auprès des assurances... Un cycle sans fin, avec certes les remboursements des assurances, mais toujours assortis de franchises, et donc au final, une participation financière des Ambillousiens. Nos impôts pourraient être utilisés à des fins plus intelligentes...

Fort de ce constat, le conseil municipal a décidé de consacrer une part de son budget 2023 à la pose d'une dizaine de caméras sur toute la commune.

> AMÉLIORATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Comme indiqué en page 7, la commune envisage de changer les lampes de l'éclairage public (lampes à décharge) par des Leds.

L'objectif serait, vous vous en doutez, de diminuer le montant de nos factures. En effet, les leds consomment moins d'énergie (elles ont par ailleurs une durée de vie plus longue). Il est à noter cependant que certains de nos lampadaires ne seront peut-être pas compatibles avec ces nouvelles ampoules, il faudra donc en changer certains. Sur le plan budgétaire, deux solutions : réaliser la totalité du changement en 2023 si nos finances le permettent, ou alors procéder sur 2 ans. Tout dépendra du coût et d'une éventuelle subvention (le Gouvernement vient de communiquer sur un dispositif dénommé « Fonds verts »). Pour l'instant nous attendons des précisions, notamment sur la répartition de ce fonds (quels travaux seront pris en charge ? quel taux attribué ?). Nous ne manquerons pas de nous inscrire dans cette démarche si nous sommes éligibles.

DE L'OMBRE À L'ÉCOLE !

Également en projet : créer de l'ombre dans la cour de récréation de l'école. En effet, le préau extérieur ne pouvant protéger tous les enfants, lors des récréations, il convient de réfléchir à son extension. Là encore, en fonction du coût nous verrons comment organiser ces installations.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE SUR LA COMMUNE

La commission communication, soutenue par le conseil municipal, souhaite vous faire découvrir ou redécouvrir les entreprises (artisans, commerçants et agriculteurs) et autres services de la commune, ainsi que nos associations au travers de plusieurs articles. Ces articles vous seront également présentés sur la page Facebook de la mairie ainsi que sur le site internet de la commune. Pour cette année 2022, nous vous présentons :

THÉRAPIE DOUCE



Mme Redon a fait plusieurs formations, massages ayurvédiques (en Inde il y a 15 ans), massages cinq continents (sur Tours il y a un an), une initiation au 2^e degré pour le Reiki, également une formation à l'hypnose (à l'Académie d'Epione il y a trois ans à Tours) mais aussi une formation éducateur spécifique.

Comment est née votre entreprise ?

J'ai longtemps eu envie d'être dans le soin et mes formations, puis mon parcours en tant qu'éducateur spécifique, m'ont décidée à concrétiser ce besoin, et d'en faire mon métier.

Quels services propose votre entreprise ?

Je propose différents soins : le massage ayurvédique, qui est un massage plutôt tonique, le Reiki lui est un soin énergétique par apposition des mains, l'hypnose et le massage cinq continents, qui est un soin détoxifiant, drainant et qui rééquilibre les énergies.

Comment prendre rendez-vous ?

Vous pouvez me contacter par téléphone au 06.64.88.58.32 mais aussi par mail : julieredon-therapiedouce@mailo.com ou me retrouver sur facebook à Julie Redon thérapie douce.

Pourquoi le choix de cette localisation ?

Tout simplement parce que j'habite à Ambillou et que mon cabinet est à domicile.

Quel est le bilan de ces quelques mois ?

Je démarre doucement mais j'ai une clientèle fidèle donc laissons faire le temps. Merci Mme Redon d'avoir répondu à nos questions et merci pour le service que vous proposez aux habitants d'Ambillou, vous souhaitant une belle réussite.

LE DOMAINE DU MOULIN NEUF

En bref, Le domaine du moulin neuf est un site multi-activités proposant une partie chambres d'hôtes (qui a déjà fait l'objet d'un de nos articles) et une partie écurie, que nous allons vous présenter. Toutes les deux sont gérées par Gwendoline et Christophe.

Gwendoline a plusieurs formations à son actif : formation de musique à cheval, formation Chef de piste. Gwendoline est une ancienne cavalière CSI qui a été médaillée de bronze au championnat de France, elle a également un brevet professionnel mention « équitation activité équestre » (BPJEPS). Christophe, lui, s'occupe de tout le côté technique et travaux du domaine. Par le passé, il a été le régisseur du plus grand centre équestre d'Europe (le Haras de Jardy, en Région Parisienne).

Quels services propose votre entreprise ?

Nous proposons des cours en extérieur, location de cheval ou poney sur un temps donné, cours adaptés en fonction des cavaliers, le tout en large discipline, pour des projets loisirs, professionnels ou de compétitions.

Les cours sont proposés à l'année et animation possible tout au long de l'année également : anniversaires, balades, baptêmes ...

Nous proposons des cours collectifs de six personnes maximum avec une struc-

ture adaptée en toute saison même pour les plus petits, à partir de 18 mois (Eveil poney, baby poney, enfant poney), grâce à une installation intérieure communicante, sellerie et manège. Nous avons un groupe de poneys en bonne santé et adapté. Des travaux sont prévus en début d'année pour faciliter l'accueil des parents pendant les cours.

Comment peut-on prendre rendez-vous ?

Vous pouvez appeler via mon numéro 06.18.72.83.70.

Quel est votre bilan après ses quelques années d'ouverture ?

Le bilan est plutôt positif depuis 2018, avec « le bouche à oreille » nous avons une bonne fréquentation de cavaliers-étudiants avec une bonne équipe de cavaliers locaux également. Pour les plus petits, les débuts sont prometteurs.

Merci Gwendoline et Christophe du service que vous proposez aux habitants d'Ambillou. Bonne continuation à vous.



L'ENTREPRISE CHIC EVENTS

Mme OYO de formation ASH décide de créer son entreprise en juin 2022 sur la commune d'Ambillou, après 4 années de réflexion et de décoration à la maison, Mme OYO à décider de se jeter à l'eau puisque cela lui paraît être une évidence.

Quels services propose votre entreprise ?

Je décore toutes manifestations : mariages, baptêmes, anniversaires... Ou autre regroupement familial ou entre amis. Et je propose à la location vaisselle, spa gonflable, chauffe-plat, mobilier...

Comment peut-on prendre rendez-vous ?

Vous pouvez me contacter par téléphone au 07.55.14.02.42 et également sur mon site internet www.chicevents37.fr, je suis également

présente sur les réseaux sociaux.

Pourquoi avoir choisi Ambillou ?

C'est un hasard ! je recherchais un local pas trop loin, je suis de Tours nord, et celui-ci s'est libéré.

Quel est votre bilan après ces quelques mois d'ouverture ?

Un début actif ! Laissons faire le temps.

Mme OYO, Merci de l'offre de service que vous proposez aux habitants d'Ambillou. Nous vous souhaitons une belle réussite.

LES POMPIERS

Le Centre de première intervention de Pernay est un centre d'incendie et de secours (CIS) qui a été créé dans les années 1900. Mr Bertrand Stéphane l'actuel Chef de Centre est arrivé en tant que pompier volontaire en 1999 et a gravi les échelons pour arriver Lieutenant et Chef de Centre en 2013.

Neuf ans maintenant que M. Bertrand Stéphane fait grandir ce centre qui ne compte aujourd'hui pas moins de 19 pompiers volontaires dont quatre femmes. Le Centre a aussi un côté associatif avec l'Amicale des Pompiers de Pernay (loi 1901) présidée à ce jour par Cédric Wagner.

Quels services rend le centre de première intervention ?

Le centre de Pernay est un centre de premier appel donc c'est ce centre qui se déplace en premier sur son secteur, que ce soit du secours à personnes ou des missions incendie ou opérations diverses.

Pernay ne disposant pas de Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV), autrement dit une ambulance, c'est donc le centre « Les Pins » de Cléré les Pins qui est appelé en renfort pour le transport de victimes.

Comment peut-on devenir pompier ?

Pour devenir pompier il suffit de se faire connaître auprès de la caserne, plus précisément de Mr Bertrand Stéphane pour vous renseigner de la procédure de recrutement et ses pré-requis et ce à tout moment de l'année. Les pré-requis sont les suivants : être en possession du diplôme de PSC1 ou le SST (formation aux premiers secours ou secourisme au travail) et également savoir nager et d'être à jour des différents vaccins comme l'hépatite

B et le Covid.

Par la suite, il y aura un test sportif et une visite médicale, puis cinq semaines de formation initiale sur trois thèmes différents qui seront à réaliser sur trois ans maximum. C'est accessible à tous ! Mais attention, devenir pompier volontaire est aussi un engagement et il faut avoir du temps libre !

Quel est votre bilan après toutes ces années d'activité ?

Le centre de Pernay fait partie des 70 centres de secours et est constamment en évolution au fil des années (19 membres à ce jour) qui se modernise également. Le centre de Pernay est un centre convivial, soudé, familial où l'on sent que les liens entre nous sont importants aussi bien lors des différentes manifestations car le centre se déplace sur beaucoup de manifestations mais aussi pendant les interventions car il est important d'échanger. Donc bilan plutôt très positif.

M. Bertrand Stéphane pour votre temps et le service que vous apportez aux habitants d'Ambillou et de Pernay, pour votre implication et le dynamisme dont vous nous faites part. Nous vous souhaitons une bonne continuation et nous ne manquerons pas de rappeler que vous êtes ouvert aux recrutements toute l'année et que nous pouvons vous joindre au 06.88.99.79.30.

> LA BIBLIOTHÈQUE D'AMBILLOU

La bibliothèque est un service public : il s'agit donc de votre bibliothèque ! La municipalité délègue à l'association « La Boîte à Livres d'Ambillou » la gestion de cet espace culturel en lui assurant les moyens nécessaires à son bon fonctionnement. Lorsque vous entrez dans votre bibliothèque, vous pouvez, en plus d'emprunter divers supports, bénéficier d'animations culturelles.

APPEL À BÉNÉVOLES

Les bénévoles de l'association, assurent le fonctionnement de votre bibliothèque, et voici ce que cela représente :

Nous empruntons à la bibliothèque départementale des ouvrages variés qui s'ajoutent à notre fonds propre. Nous effectuons de nouveaux achats afin d'alimenter nos lecteurs en nouveautés.

À la bibliothèque d'Ambillou, on accueille, on trie, on compte, on range, on classe, on répare. Nous organisons, dans la mesure de nos possibilités, des animations culturelles. Nous gérons notre propre site web.

Pour que cet espace formidable puisse continuer d'exister nous avons besoin de bénévoles, engagés à la mesure du temps dont ils disposent. Vos compétences sont toutes bienvenues, et votre temps disponible aussi, pour que cette bibliothèque continue à vivre et à se développer. Parce que nous gérons un outil formidable, venez nous rejoindre !

● HORAIRES

De septembre à juin : mercredi de 16 h à 18 h 30, vendredi de 16 h 30 à 18 h 30 et samedi de 10 h 30 à 12 h 30
Juillet et août : mercredi et samedi de 10 h 30 à 12 h 30

Fermeture : vacances de Noël et en août

● FONCTIONNEMENT

L'adhésion individuelle annuelle est à régler en janvier (tarif adulte 7€), elle permet le prêt de livres, CD, DVD ainsi que l'accès à la médiathèque numérique départementale « NOMADE » :
<http://nomade.mediatheques.fr/>
sur laquelle vous trouverez des films, des livres, des formations numériques à apprécier.

Le prêt de livres est gratuit pour les enfants jusqu'à leur majorité, toutefois les familles doivent procéder à leur inscription.

Un tarif unique de 5 € est possible pour les bénéficiaires des minimas sociaux. La consultation sur place est gratuite.

● INFORMATIONS

Espace Rejaudry
Tél. 02.47.52.49.11
bibliotheque@ambillou.fr
www.bibliotheque-ambillou.fr

NATURE ET PATRIMOINE EN GÂTINE DES LANDES

Après une année 2021 fortement perturbée par la Covid-19 nous avons repris nos activités à un rythme régulier, ainsi le 20 novembre 2021, nous avons été présents aux « Rencontres du Patrimoine » à Saint-Christophe-sur-le-Nais où l'association locale « Histoire et Patrimoine » fêtait ses 20 ans d'existence.

En janvier 2022 nous avons prêté notre exposition « Découvrez vos voisins ! Petits animaux hôtes de nos maisons et jardins » à l'association « La Source » pour le foyer d'animation d'Ambillou jusqu'à fin avril 2022. Elle fut présentée également à Gizeux en Octobre à la manifestation « Rêves de Printemps ». Nous avons fait numériser d'anciens films 16 mm/mm et super 8 mm/mm concernant la vie dans les années 1950/1960 à Ambillou. Une première projection de ces films a fortement intéressé nos membres. Une projection grand public est envisagée.

Par ailleurs, par l'intermédiaire de la Mairie un Ambellousien nous a fait don d'une soixantaine de photographies anciennes et de cartes postales du début du XX^e siècle concernant Ambillou sous forme de fichiers numériques. Nous le remercions vivement de ce don qui enrichit notre documentation sur le sujet. Dans le cadre de nos activités courantes nous lançons le projet de la collecte photographique des petits trésors conservés dans les mairies de notre secteur d'activité (le Nord-Ouest tourangeau) afin d'en garder le souvenir pour les générations à venir.

N.P.G.L. a assisté à une réunion Natura 2000 en mars 2022.

L'itinéraire de notre sortie champêtre de juillet nous a conduits au manoir de La Barrée à Channay-sur-Lathan où nous avons été reçus et guidés par le propriétaire des lieux, puis à La Baillardière à Berthenay où là aussi la visite fut commentée par le propriétaire. Notre association N.P.G.L. a été présente à la Fête du 15 août au Château de Gizeux ; nous y avons rencontré un public très intéressé par notre travail sur le patrimoine de notre secteur d'activité.

Tout au long des années 2021 et 2022 nous avons fait des recherches sur le thème du châtaignier et de sa culture en Touraine aux siècles passés et plus particulièrement en Nord-Ouest tourangeau, ce qui nous a permis de monter de toutes pièces une exposition comprenant 28 panneaux de grands formats



accompagnés de deux livrets récapitulatifs de nos recherches sur ce sujet très mal connu en Touraine.

Cette exposition présentée début octobre, accompagnée d'outils et d'ustensiles culinaires anciens, a reçu un vif succès notamment auprès des élèves de l'école d'Ambillou le vendredi et par un public très attentif et curieux les samedi et dimanche à la salle des fêtes mise gracieusement à disposition par la Municipalité.

D'autre part, notre bibliothèque d'études sur la faune et l'histoire locale du Nord-Ouest tourangeau s'est vue doter, cette année encore, de plus de 200 nouveaux titres par suite de dons et d'achats.

Il reste encore à la vente quelques exemplaires du n° 2 de notre revue annuelle « La Gazette de Nature et Patrimoine en Gâtine des Landes » ; le n° 3 devrait être disponible en début d'année prochaine.

Pour que les souvenirs de notre passé ne disparaissent pas définitivement, avant de vous débarrasser de documents, objets, outils, livres qui ne vous servent plus, un seul geste prenez contact avec nous.

Si vous partagez le même intérêt que nous pour le patrimoine sous toutes ses formes, rejoignez notre équipe. Nos réunions ont lieu le 2^e jeudi de chaque mois, sauf en août, à 18 h, à la Salle Rejaudry.

● CONTACTS

Tél. 02 47 24 53 38
natpat.gl@orange.fr

> L'APE « BOOMERANG »



Les parents des élèves de l'école d'Ambillou peuvent à tout moment devenir bénévoles au sein de l'APE. Notre objectif consiste à aider financièrement la coopérative scolaire pour multiplier les projets pédagogiques et organiser des moments festifs pour les enfants. Quelques actions programmées au cours de l'année permettront de récolter des fonds pour mener à bien les différents projets. Cette année l'APE Boomerang a organisé son premier goûter d'Halloween pour l'ensemble des élèves de l'école d'Ambillou. Au programme était proposé un atelier citrouilles, diverses activités manuelles et bien-sûr le goûter offert aux enfants, suivi d'une chasse aux bonbons dans les rues du village. Une organisation qui a pu se faire grâce à l'aide des parents bénévoles. Si vous souhaitez rejoindre une équipe conviviale et dynamique, contactez-nous !

● RENSEIGNEMENTS

apeambillou@orange.fr ou contactez Laëtitia au 06 79 56 37 78.

Les membres de l'APE
Présidente : Laëtitia DESBOIS,
Trésorière : Joséphine LUCIANI ,
Secrétaire : Emilie RATOUIT
Vice-présidente : Angéline GARNIER,
Vice-Trésorière : Samira BOURGEOIS,
Vice-secrétaire : Audrey AUNEAU



LE COMITÉ DES FÊTES

L'équipe s'étoffe, mais reste encore peu nombreuse. Aussi, si vous avez un peu de temps, et que vous souhaitez intégrer une équipe conviviale et active sur la commune, rejoignez-nous dans la bonne humeur. Vous pouvez nous contacter par mail comitedesfetes.ambillou@gmail.com, par téléphone au 06.51.04.31.18., sur notre page Facebook où même sur notre site internet.

2022 fut pour nous une année de reprise de l'ensemble de nos manifestations.

Cette année, nous avons fait trois manifestations. Le loto qui a eu lieu le 2 avril. Beaucoup de monde, beaucoup de lots, et beaucoup de joueurs satisfaits.

La fête du plan d'eau qui s'est déroulée comme d'habitude le 3^e week-end de juin mais largement perturbée par des interdictions préfectorales pour le feu de Saint-Jean et le feu d'artifice. Vous avez pu assister néanmoins à un concert du groupe Noiseful Attic, des démonstrations de motos Trial et de chiens en agility et en mordant. Les artisans d'Ambillou étaient au rendez-vous, comme d'habitude, et nous les espérons plus nombreux l'année prochaine.

Notre habituelle brocante du mois d'octobre, qui a été un grand succès mais qui n'a pas été à la hauteur de celle de 2021 qui fut, elle, très exceptionnelle.

Nous souhaitons la bienvenue aux quelques membres qui nous ont rejoints cette année. N'hésitez pas à nous rejoindre ! Même en cours d'année.



Nous remercions la municipalité, les artisans, les commerçants et associations de leur aide, lors de nos manifestations. À bientôt sur la commune !

RENSEIGNEMENTS

comitedesfetes.ambillou@gmail.com
Tél. : 06 51 04 31 18
Facebook : **AmbillouCDF**
Site : www.cdfambillou37.com



> NOUVEAU LOGO, NOUVELLE MONITRICE, NOUVELLE MASCOTTE !

Le mois de mai 2022 a fait place à l'écriture d'une nouvelle page aux écuries d'Ambillou :

Avec la découverte dans le pré, le matin du 1^{er} mai, d'un joli petit poulain : Miracle du Lac

Avec l'arrivée, le 15 mai de Louna, monitrice qui a rejoint l'équipe des écuries d'Ambillou avec force, motivation et beaucoup de projets.

Arrivée également de Sophie, palefrenière. À chaque vacances scolaires, épaulée par Cathel (élève monitrice), elles proposent des stages à thème.

> TRAITS & PINCEAUX

Traits & Pinceaux est une nouvelle association sur Ambillou qui propose aux adultes et adolescents des cours d'arts plastiques sous toutes ses formes : le dessin, la peinture, le modelage et toute autre technique créative.

Différents thèmes peuvent être abordés : la nature, la flore et la faune, le paysage, le personnage, le portrait ... avec des techniques d'expressions variées.

Les cours ont lieu le mercredi de 18 h à 20 h, à la salle du cercle des loisirs. Le matériel spécifique à l'activité est fourni (fusains, sanguine, pastels, etc.) Possibilité d'une séance de découverte à 5 €

RENSEIGNEMENTS

Nicolas CORBIN 06 82 49 73 42
ou assotraitsetpinceaux@laposte.net



LATHAMBILLOU FOOTBALL CLUB



PRÉSENTATION DU CLUB

● 2 équipes U7 entraînement le mardi de 17 h 30 à 19 h et plateau le Samedi. Stade de Savigné-sur-Lathan.

● 1 équipe U9 entraînement le mardi de 17 h 30 à 19 h et plateau le samedi. Stade Savigné-sur-Lathan.

● 2 équipes Futsal (US Cléré) match à domicile le jeudi 20 h. Gymnase de Savigné-sur-Lathan.

● 1 équipe U11 entraînements le mardi et jeudi de 17 h 30 à 19 h, stade de Savigné-sur-Lathan.

● 2 équipes U11 (Entente avec US Pernay et As Saint-Roch) entraînements le mardi de 18 h 15 à 19 h 45. Stade de Pernay et le jeudi de 18 h 15 à 19h45, stade d'Ambillou .

● 1 équipe U13 (Entente avec US Pernay et As Saint Roch) entraînements le mardi de 18 h 30 à 19 h 45, stade d'Ambillou et le jeudi de 18 h 15 à 19 h 45 Stade de Pernay.

● 1 équipe U13 Féminines (Entente avec US Pernay et As Saint-Roch) entraînements le mardi de 18 h 30 à 19 h 45, stade d'Ambillou et le jeudi de 18 h 30 à 19 h 45 Stade de Pernay .

● 1 équipe U18 (Entente avec US Pernay et As Saint-Roch) entraînements le lundi de 19 h 30 à 21 h, stade d'Ambillou et le jeudi de 19 h 30 à 21 h, stade de Pernay.

● 1 équipe seniors (Entente avec US Pernay) entraînements le mercredi, stade d'Ambillou et vendredi de 19 h 30 à 21 h, stade de Pernay.

NOUVEAUTÉ

● 1 équipe U15 Féminines (Entente avec US Pernay et As Saint Roch), entraînements le mardi de 18 h 30 à 19 h 45, stade d'Ambillou et le jeudi de 18 h 30 à 19 h 45, stade de Pernay.

● 1 équipe Seniors Féminines (Entente avec US Pernay), entraînements le mardi de 19 h 30 à 21 h, stade de Pernay.

Matches à domicile à Ambillou et Pernay. Toutes les catégories jeunes en entente avec US Pernay et AS St-Roch jouent leurs matchs à domicile sur les trois communes.

Cette année 2022 a été fructueuse pour le Club, les matchs tout au long de l'année, les manifestations ont bien fonctionné, la brocante au mois de mai, le tournoi de sixte et également notre premier tournoi féminin organisé sur le complexe d'Ambillou. Toutes ces manifestations seront renouvelées l'année prochaine. Après la pose d'une nouvelle main courante et de l'installation de douches sup-

plémentaires, L'éclairage du petit terrain a été remplacé, c'était nécessaire et nous voulions remercier le conseil municipal pour son soutien favorable.

Nous voulions remercier les agents communaux qui font un travail remarquable pour l'entretien des terrains, pour le bon fonctionnement du site. Nous tenions également à remercier la municipalité, les élus, les secrétaires de mairie.

Un grand merci aussi à toutes les personnes qui nous aident et nous soutiennent tout au long de l'année.

Ambellousiennes, Ambellousiens, vous êtes, bien évidemment, tous conviés à venir encourager nos jeunes et nos seniors les week-ends au stade d'Ambillou, nous vous accueillerons avec grand plaisir. À très vite !

MANIFESTATIONS 2023 :

Mars (à déterminer) : soirée dansante
Avril/mai (à déterminer) : tournoi Féminin
Mai/juin (à déterminer) : tournoi Pétanque
14 mai : brocante plan d'eau
17/18 juin : tournoi de sixte
Les dirigeants et joueurs vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2023. Si vous voulez devenir bénévole ou dirigeant, n'hésitez pas à nous contacter.

CONTACT

Guignon Mickaël
Président



LE CLUB DE RANDONNÉE PÉDESTRE JOEL BERON



Cette année 2022 était l'année de notre séjour de randonnée à l'étranger. Aussi c'est la Croatie qui nous a accueillis pendant 10 jours au mois de mai. Ce fut un très beau voyage pour tous, de belles randonnées au milieu de paysages splendides de Split à Dubrovnik en passant par des îles et notamment Korcula Quel plaisir de se retrouver après ces deux années « Covid », ce séjour de randonnées était très attendu par les participants. Malgré les difficultés d'organisation, notre thé dansant, ouvert à tous, a bien eu lieu le premier dimanche de décembre 2021. Nous espérons que celui de 2022 sera aussi une belle réussite, actuellement ces instants de convivialité sont précieux. Nous continuons de marcher tous les mardis (rando d'environ 8 km à allure modérée), un jeudi tous les 15 jours (environ 5 km

au rythme de balade) et les samedis (une douzaine de kilomètres au rythme de 4 km/heure) avec, certaines fois, des visites (Château de Champchevrier pour les journées du patrimoine, la « Serre » à Luynes ...). C'est avec plaisir que nous avons accueilli de nouveaux adhérents. Tout au long de l'année il est toujours possible d'effectuer un essai, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, la randonnée pédestre est une activité bénéfique pour la santé et peu onéreuse (pour une année civile adhésion individuelle 12 €, familiale 20 €).

Consultez notre site internet : <http://joel.beron.free.fr>

RENSEIGNEMENTS

Par e-mail : clubjoelberon@gmail.com
Par téléphone : 02 47 24 27 19
Chantal TOUET - Présidente

> LA LYRE D'AMBILLOU

La Lyre d'Ambillou est un ensemble composé de dix musiciens d'Ambillou et des communes voisines. Tout musicien peut nous rejoindre, même les débutants ! Les répétitions se déroulent le vendredi soir à 20 h 30, à la salle de musique, située rue du 11-Novembre. Nous animons toutes les fêtes de village et les cérémonies du 8 Mai, 14 Juillet, 11 Novembre ainsi que les vœux du maire (à Ambillou mais aussi dans les autres communes). Cette année, nous avons animé la brocante du Club de Foot Lathambillou, que l'on remercie pour l'accueil, et animé la Fête de la Musique à Ambillou. N'hésitez pas à nous rejoindre ! La Lyre d'Ambillou et les musiciens vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'années.



> LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



L'année a bien commencé dès le forum des associations. Les adhérents se sont inscrits en nombre autant sur le cours femmes que sur celui de musculation (dédié aux hommes).

L'ambiance est au rendez-vous, nous l'avons constaté sur la manifestation Octobre Rose qui s'est déroulée le 24 octobre.

C'est également une année de transition pour le bureau avec sa nouvelle Présidente Anne Berthaud et sa nouvelle Secrétaire Amandine Servant qui rejoint Hafid, Valérie et Nathalie.

Les cours sont :

Les lundi et jeudi à 19 h 15 pour les femmes

Les lundi et jeudi à 20 h 30 pour les hommes

Avec nos trois animateurs :

Eric le lundi, Mihai et Anne-Sophie le jeudi.

RENSEIGNEMENTS

Toute inscription est possible en cours d'année.
Anne 02 47 38 11 34
et Hafid 07 70 19 73 72
gymvolontaireambillou@gmail.com

> ÉTAT CIVIL

15 NAISSANCES (dont)

- MARCHAIS Nina 17/01/2022
- CLUZEAU Owen 19/01/2022
- SALMON Iris 24/01/2022
- BRIGHEN Soan 26/01/2022
- GATAULT Emie 02/02/2022
- GRANDAY FARCIN Nyno 13/03/2022
- BERNIER Joy 17/03/2022
- PASQUIER Maïna 05/05/2022
- BARAT Ilona 07/07/2022
- DENIAU Leevyo 16/07/2022
- CILLI MAUNY Joy 21/08/2022
- PAISOT Célya 08/09/2022
- ROBIN DESSAINT Lexie 12/09/2022
- LESIEUR Louise 12/09/2022
- DELETANG Eva 13/09/2022

9 MARIAGES

9 DÉCÈS

- LUGEZ Jacki, 24/01/2022
- ARTAULT Jean-Pierre, 06/04/2022
- FONTENAY Julien, 12/04/2022
- AUJAY DE LA DURE Bruno, Philippe, 14/05/2022
- RICHER Lionelle, 12/06/2022
- LHOMMEDE Maurice, 12/08/2022
- REGLAIN Jacky, 21/08/2022
- CORMERY Jean, 15/09/2022
- BINET Géraldine

RELAIS EMPLOI SOLIDARITÉ ET LA MISSION LOCALE



MISSION LOCALE

POUR LES JEUNES DE 16 A 25 ANS, SORTIS DU SYSTEME SCOLAIRE,
David Fostier, Conseiller Mission Locale reçoit sur rendez-vous : à l'Espace Pôle Santé et Social Simone Veil, à Ambillou, à l'association R.E.S à St Patern Racan, à la Mission Locale à Tours Nord.

RENSEIGNEMENTS

david.fostier@laposte.net
Tél. 02.47.29.31.20 (répondeur)
Tél. 06.62.48.70.19

L'association R.E.S et la Mission Locale remercient le fidèle partenariat des communes.

Tél. 02 47 29 31 20 (répondeur) ou 06 62 48 70 19



David FOSTIER
Conseiller
Mission locale



RELAIS EMPLOI SOLIDARITÉ

R.E.S. à Saint-Paterne-Racan Vous êtes en démarche de recherche d'emploi ?

Pour s'inscrire à R.E.S, il suffit : d'avoir 18 ans d'être inscrit, de préférence, à Pôle Emploi
Inscription à R.E.S sur rendez-vous

INSCRIPTION SUR RENDEZ-VOUS

Mail : contact@res-stpaterne.fr
TÉL. 02.47.29.37.12 - 06.44.10.03.50
Equipe des Permanents de R.E.S.



Sylvie PERROTIN
Directrice



Christine MICHEL
Agent d'insertion



Sandie GAUDIN
Conseillère en Insertion
Professionnelle RSA



Violaine ASSET
Agent administratif

> LES PERMIS DE CONSTRUIRE PEUVENT ÊTRE DÉPOSÉS EN LIGNE !

Depuis le 1^{er} janvier 2022, il vous est possible de déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme) en ligne par voie électronique, dont le guichet unique pour toutes les communes du territoire du PAYS LOIRE NATURE est : <https://sve-pln.sirap.fr>

Les étapes pour une demande dématérialisée :

- Préparez au préalable tous les documents sous format numérique (pdf, jpg, png)
- Accéder au guichet unique pour les demandes dématérialisées <https://sve-pln.sirap.fr> – Retrouver votre commune par son code postal

Créer votre compte

- Choisissez votre formulaire en fonction de votre projet et remplissez-le en ligne
- Joignez les documents numériques du dossier (Plan de situation, de masse, des façades côtés, notice descriptive... etc... documents listés dans le bordereau des pièces à joindre)
- Validez le dossier et envoyer-le
- Afin de permettre l'envoi dématérialisé du récépissé de dépôt, ne pas oublier d'indiquer votre adresse électronique dans le formulaire de cerfa de demande et de cocher l'encart 2 « coordonnées du demandeur », la case « J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante ». Si vous ne souhaitez pas réaliser votre demande en ligne, vous pouvez toujours déposer à la mairie ou leur envoyer par voie postale votre dossier.



> LISTE DES NUMÉROS UTILES ET URGENTS

Protection et aide aux populations

- Samu.....15
- Police17
- Gendarmerie Savigné-sur-Lathan 02 47 29 72 80
- Pompiers18
- Centre de secours Les Pins, à Cléré.....
02 47 34 88 33 ou 02 47 24 94 80
- Appel européen.....112
- Violences dans le couple.....
violences sexuelles.....3919
- Violences sur les personnes âgées.....
et/ou handicapées.....3977
- Centre antipoison.....02 41 48 21 21
- Appel sourd et muet SM.....114
- Enfant maltraité119
- Enfants disparus.....116 000
- ADMR.....02 47 52 44 04
- Assistante sociale.....02 47 24 30 11

Services de la commune

- Mairie02 47 52 44 31
- École maternelle02 47 35 73 01
- École primaire.....02 47 52 40 77
- Cantine scolaire02 47 55 91 25

Service de la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire (CCTOVAL)

- Communauté de commune02 47 24 06 32
- Crèche d'Ambillou.....02 47 52 45 33
- Relais assistante maternelle.....06 07 61 19 07
-02 47 38 79 95
- Centre de loisirs.....06 49 61 05 87
-02 47 55 91 22
- Relais Sépia02 47 40 67 67
- SMIPE.....02 47 97 89 75

Services de dépannage

- Enedis.....09 72 67 50 42
- Véolia09 69 32 35 29
- EDF gestion contrats.....09 69 32 15 15

Numéros Divers

- Déchetterie.....02 47 29 81 01
- STA.....02 47 96 25 25
- Syndicat mixte pays Loire nature.....02 47 55 92 00
- Touraine Fil Vert.....02 47 31 14 00
- Transports Grosbois.....02 47 24 60 17
- Trésorerie de Chinon.....02 47 96 23 98
- Presbytère de Château-la-Vallière02 47 24 02 18
- Pôle emploi3949
- La Poste.....3681

Numéros du Pôle Santé et Social Simone-Veil

Au rez-de-chaussée

- 1^{er} bureau**
- Dr COLIN Généraliste.02 47 72 18 10
- 2^e bureau**
- M. DUPONT Ostéopathe.07 67 10 45 55
- Mme DIACRE Diététicienne/Nutritionniste.....
06 88 97 29 67
- 3^e bureau**
- Mme BREHERET Reflexologue06 17 76 25 05

4^e bureau

- Mme VÉRITÉ Infirmière07 88 07 67 76

5^e bureau

- R.E.S.....02 47 29 37 12 - 06 44 10 03 50

Étage :

1^{er} bureau

- ADMR Service d'aide à domicile02 47 52 44 04

2^e bureau

- Mme JACOB, Psychologue06 62 03 49 06

GARAGE BROSSAY MIKAEL
MECANIQUE CARROSSERIE PEINTURE
VENTE NEUF ET OCCASION

mikael.brossay@orange.fr
Tel 02.47.52.43.18
Fax 02.47.52.48.80

12 ter, rue fleurie
37340 AMBILLOU
siret 808 312 862 00010



Vente de légumes à la ferme
Agriculture biologique

PANIER
VENTE DIRECTE
Tous les samedis au jardin 10h-12h30

Tous les jeudis à récupérer au jardin 16h30-18h30 contrat au semestre

Plaine Terre
Ludvine LUNET & Fabien LANGUILLE
La Plaine - RD3 - 37 340 AMBILLOU
07 60 92 43 53 - plaineterre@gmail.com



Livraison FIOUL
CHAUFFAGE ET AGRICOLE Fioul qualité grand froid
L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Sébastien GOURON
Tél./Fax 02 47 24 63 43
12 le Gros Chêne - 37330 CHANNAY-SUR-LATHAN
gouron37@gmail.com



GROSBOIS
Minibus et autocars Grand Tourisme
Déplacements touristiques, sportifs, d'affaires ou scolaires
France et étranger

02 47 24 60 17 • info@transports-grosbois.com
www.transports-grosbois.fr

37340 AMBILLOU



S.a.r.l.
HUBERT
Annaud

Maçonnerie générale
Taille de pierre
Carrelage
Terrassement

Z.A. l'Harteloire - 37340 AMBILLOU
Tél/Fax : 02 47 55 96 84
Port. : 06 81 14 14 92
E-mail : sarlhubertarnaud11@gmail.com
www.renovation-hubertarnaud.com

THEMIS
CONCEPTION ET RÉALISATION DE MACHINES SPÉCIALES
INTÉGRATION DE SYSTÈMES LASER
SOUS-TRAITANCE DE MARQUAGE - PERSONNALISATION D'OBJETS

111 rue Marc Seguin - ZA Les Devants - 37340 AMBILLOU - France
Tel : 02 47 52 43 00 - contact@themis-technologies.com
www.themis-technologies.com

Avocat GAUCHER
Marie-Béatrice

Face au palais de justice de TOURS

02 47 37 13 27

accueilavocat@wanadoo.fr
www.avocat-gaucher.fr
8 bis Boulevard Béranger 37000 Tours

DESCHAMPS MOTOCULTURE

GROUPE ÉLECTROGÈNE
TONDEUSE DÉBROUSSAILLEUSE
TRONÇONNEUSE ATOMISEUR TAILLE-HAIE
MOTOBINEUSE MOTOCULTURE
POMPE À EAU NETTOYEUR HAUTE PRESSION

HONDA
ISEKI
STIHL
ECHO
VIKING
DOLMAR

11, quai de la Guignière, Bord de Loire,
Route de Langeais, 37230 FONDETTES
02 47 42 20 97
SAV ET DÉPANNAGE
RAYON 30 km

“ En 2022, SORÉGIES développe des réseaux de gaz dans votre commune. ”

05 49 44 79 00
www.soregies.fr

SORÉGIES
ÉLECTRICITÉ - GAZ
ÉNERGIES VIENNE

Electricité, gaz, services
SORÉGIES, votre fournisseur local d'énergie

L'énergie est notre avenir, économisons-la !





Ambitoit
SARL au capital de 10 000 €

COUVERTURE • ZINGUERIE

ZA L'Harteloire - 37340 AMBILLOU

Tél. : 02 47 55 92 42

Fax : 02 47 55 92 45 • E-mail : ambitoit@outlook.fr
www.ambitoit.com



Benjamin PHILIPPON
Avocat

*Droit administratif - Droit pénal
Droit de la famille
Droit du permis de conduire*



3 rue de Racan - **37130 Langeais**
Sur rendez-vous : 02 47 43 50 48
www.avocatphilippon.fr



Sarl B3S
Le moulin neuf - 37340 AMBILLOU



ALARME INTRUSION - filaire ou sans fil - Télésurveillance
VIDEOSURVEILLANCE - analogique ou IP
CONTRÔLE D'ACCES - INTERPHONE - AUTOMATISME
Particuliers et professionnels

INSTALLATION - DEPANNAGE - REPRISE



Tél. 06 45 00 38 56 • b3s-37@orange.fr • www.b3s-37.fr

**CONTRÔLE TECHNIQUE
AUTOMOBILE**



PRENEZ RENDEZ-VOUS :
24h/24 - 7j/7
www.dekra-norisko.fr

10 rue des Ecoles **Ambillou**
Tél. : 02 47 42 13 28

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 8h/12h et 13h/18h30
le samedi 8h/12h - Fermé le mercredi



PC CONSULT
Bureau d'Etudes Agricoles

**L'agrivoltisme vous intéresse ?
Nous avons des solutions pour vous.**

Vous avez des projets : ZAC... ?
Vous êtes soumis à une étude de compensation agricole ?
Nous vous apportons nos compétences, en toute indépendance...



ETUDES DE COMPENSATION AGRICOLE

Realiser un cahier des charges et définir les caractéristiques du terrain à étudier (nature, superficie, forme, altitude, etc.)

Proposer une solution de compensation agricole

Évaluer - Réviser - Compenser
La loi d'avenir agricole de 2014 sur la compensation écologique applique ce principe.

PC CONSULT - 37340 RILLÉ
www.pc-consult.fr - pc-consult@orange.fr

CHAVIGNY
Distribution

PARTICULIERS & PROFESSIONNELS



Expertise technique **Accompagnement de projet** **Livraison**

Route de Pernay
37340 Ambillou
Tél. : 02 47 52 41 46

Horaires d'ouverture :
Lundi au vendredi : 7h30 - 12h / 13h30 - 17h45
Samedi : 8h30 - 12h / 14h - 17h45